

**RIEF**

**Revue italienne d'études françaises**

Littérature, langue, culture

**8 | 2018**

**L'Écrivain critique de lui-même**

---

## La Bruyère critique de lui-même : de l'autorité en matière de morale

Charles-Olivier Stiker Métral

---



### Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/rief/2289>

DOI : 10.4000/rief.2289

ISSN : 2240-7456

### Éditeur

Seminario di filologia francese

### Référence électronique

Charles-Olivier Stiker Métral, « La Bruyère critique de lui-même : de l'autorité en matière de morale », *Revue italienne d'études françaises* [En ligne], 8 | 2018, mis en ligne le 15 novembre 2018, consulté le 01 mai 2019. URL : <http://journals.openedition.org/rief/2289> ; DOI : 10.4000/rief.2289

---

Ce document a été généré automatiquement le 1 mai 2019.



Les contenus de la RIEF sont mis à disposition selon les termes de la Licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 4.0 International.

---

# La Bruyère critique de lui-même : de l'autorité en matière de morale

Charles-Olivier Stiker Métral

---

- 1 Âge d'une autonomisation accrue de la littérature, la deuxième moitié du XVII<sup>e</sup> siècle voit s'affirmer de manière concomitante la figure de l'écrivain et le rôle de la critique littéraire, comme étant deux nouvelles formes d'autorité qui, l'une et l'autre, récusent la seule érudition au profit du goût mondain<sup>1</sup>. La question de la valeur esthétique et intellectuelle des écrits se trouve mise en débat et les auteurs de ceux-ci sommés de rendre compte de leur légitimité. Pour l'écrivain qui entend s'intéresser aux mœurs, cette dernière se trouve d'autant plus fragilisée s'il ne dispose d'aucun statut institutionnel pour assurer son autorité. C'est le cas de La Bruyère qui, à l'instar de nombreux « moralistes » peut apparaître comme un « auteur sans autorité »<sup>2</sup>, et ne peut s'appuyer que sur le succès que rencontre dès sa première édition en 1688 le volume intitulé *Les Caractères de Théophraste. Avec les Caractères ou les mœurs de ce temps*. Mais ce succès, qui se fonde sur l'adhésion du public, suscite précisément jalousies et critiques, notamment de la part de figures qui appartiennent au parti des Modernes ne reposerait-il pas sur une forme de superficialité et de médisance, en particulier si on avance l'idée qu'il s'agit d'un ouvrage à clés ? Aux yeux de ses détracteurs l'ouvrage serait faussement moral, mais réellement scandaleux. La position de La Bruyère est en effet éminemment peu assurée, dans la mesure où elle soumet le discours moral aux critères mouvants et sujets à dispute de l'évaluation littéraire. Autrement dit, la critique qui s'exerce envers cet auteur est bien, selon la formule de Bérange Parmentier, « la critique d'une attitude sociale ou d'une manière de prendre position dans l'espace de la publication »<sup>3</sup>, attitude qui consiste à proposer un examen des mœurs de ce temps au prisme de sévères valeurs chrétiennes dans le cadre de catégories strictement profanes.
- 2 Au fil des éditions, l'écrivain de mœurs se fait critique de lui-même pour affirmer le bien-fondé de sa prise de parole. Non seulement l'ouvrage s'enrichit de nouvelles remarques, mais de nouveaux paratextes viennent s'ajouter. Présent dès la première édition (1688), le *Discours sur Théophraste* restera par la suite inchangé, à quelques corrections près. La *Préface*, très brève dans cette première édition, sera pour sa part fortement augmentée,

principalement lors des quatrième (1689) et cinquième (1690) éditions. Enfin, à partir de la huitième édition (1694), La Bruyère fait suivre les *Caractères* par son *Discours de réception à l'Académie française*, lui-même précédé d'une *Préface* au ton polémique<sup>4</sup>. De plus, à partir de la quatrième édition, de nombreuses remarques à portée métalittéraire sont ajoutées, en particulier dans les chapitres « Des ouvrages de l'esprit » et « Des jugements »<sup>5</sup>.

- 3 Deux moments importants de l'histoire éditoriale de l'ouvrage se dégagent : tout d'abord 1689, avec la quatrième édition, qui, en réponse à une première réception qui n'a laissé que peu de traces imprimées, précise la visée morale, et l'inscrit dans la postérité éthique et esthétique de l'humanisme érasmien<sup>6</sup>, ensuite, 1693 : la polémique se fait alors plus violente et plus directe, et les conditions de validité d'un discours authentiquement moral se précisent. L'ethos du critique recoupe ici celui de l'écrivain moral, ce sont des valeurs identiques, comme la pratique du jugement et la prévention de l'erreur, qui sont revendiquées dans les deux cas. Plus encore, l'un et l'autre ethos se constituent solidairement au fil des polémiques qui jalonnent la première réception de l'ouvrage. La Bruyère répond en critique littéraire, soucieux de définir les prérogatives du critique des mœurs, à ceux qui entendent réduire le succès des *Caractères* à un plaisir éphémère et mondain. La pensée morale s'enrichit ainsi d'une réflexivité qui lui devient consubstantielle – ce qui peut être envisagé comme le propre des « moralistes » de la seconde moitié du XVII<sup>e</sup> siècle.

## Sources et modèles : définir la science des mœurs

- 4 Le choix d'un genre à la fois ancien et mineur conduit La Bruyère à s'employer, dans le *Discours sur Théophraste*, à le fonder et à lui donner une nouvelle actualité dans le contexte des années 1680-1690. Emmanuel Bury a rappelé ce que La Bruyère doit dans ce texte liminaire à Isaac Casaubon, éditeur et commentateur du philosophe grec, en particulier en ce qui concerne la définition d'une « nouvelle manière d'instruire », procédant par mimesis, laquelle se distingue de l'abstraction de l'écriture philosophique<sup>7</sup>. Dans un siècle qui a vu la publication de nombreux traités des passions, La Bruyère établit son originalité :

Enfin quelle apparence de pouvoir remplir tous les goûts si différents des hommes par un seul ouvrage de morale ? Les uns cherchent des définitions, des divisions, des tables, et de la méthode : ils veulent qu'on leur explique ce que c'est que la vertu en général, et cette vertu en particulier ; quelle différence se trouve entre la valeur, la force et la magnanimité ; les vices extrêmes par le défaut ou par l'excès entre lesquels chaque vertu se trouve placée, et duquel de ces deux extrêmes elle emprunte davantage ; toute autre doctrine ne leur plaît pas. Les autres, contents que l'on réduise les mœurs aux passions et que l'on explique celles-ci par le mouvement du sang, par celui des fibres et des artères, quittent un auteur de tout le reste.

Il s'en trouve d'un troisième ordre qui, persuadés que toute doctrine des mœurs doit tendre à les réformer, à discerner les bonnes d'avec les mauvaises, et à démêler dans les hommes ce qu'il y a de vain, de faible et de ridicule, d'avec ce qu'ils peuvent avoir de bon, de sain et de louable, se plaisent infiniment dans la lecture des livres qui, supposant les principes physiques et moraux rebattus par les anciens et les modernes, se jettent d'abord dans leur application aux mœurs du temps, corrigent les hommes les uns par les autres, par ces images de choses qui leur sont si familières, et dont néanmoins ils ne s'avisent pas de tirer leur instruction.<sup>8</sup>

5 La Bruyère propose ici une typologie des ouvrages de morale, afin de mieux mettre en valeur son propre projet, indissociablement rhétorique et moral. Marc Escola a rendu compte du partage qui s'opère entre différentes « herméneutiques du comportement »<sup>9</sup> : sont ici mises à distance tant la classification aristotélico-thomiste que la physiologie cartésienne. Conformément au modèle théophrastien redéfini par Casaubon, le projet de La Bruyère relève de l'épidictique. Il s'inscrit ainsi, via Théophraste, dans une tradition qui remonte à *L'Éthique à Nicomaque* d'Aristote, lequel ne se réduit pas à l'usage que la scolastique fait de lui, mais est aussi « le premier représentant d'une éthique phénoménologique et descriptive »<sup>10</sup>. Aussi La Bruyère attribue-t-il à sa démarche une dimension plus pratique que spéculative : il ne s'agit ni de définir des passions, ni d'expliquer un mécanisme mais de proposer une « applications aux mœurs du temps ». Or c'est précisément un choix qui semble convenir au public auquel s'adresse les *Caractères*, lequel est constitué non par les savants, mais aussi par « les femmes », « les gens de Cour » et, plus largement, « tous ceux qui n'ont que beaucoup d'esprit sans érudition »<sup>11</sup>, soit paradoxalement le public sur lequel s'appuient les Modernes pour promouvoir l'esthétique galante. L'œuvre de Théophraste offre donc à La Bruyère une ressource pertinente pour rencontrer le goût de ses contemporains, ainsi mis à profit en vue de leur instruction. Il arrache la référence aux Anciens à la seule érudition pour la mettre au service de l'attention portée au présent<sup>12</sup>.

6 À la fin de ce *Discours sur Théophraste*, il précise les modalités de cette démarche empirique, tout en se démarquant de ces deux modèles proches que sont Pascal et La Rochefoucauld :

L'un, par l'engagement de son auteur, fait servir la métaphysique à la religion, fait connaître l'âme, ses passions, ses vices, traite les grands et les sérieux motifs pour conduire à la vertu, et veut rendre l'homme chrétien. L'autre, qui est la production d'un esprit instruit par le commerce du monde et dont la délicatesse était égale à la pénétration, observant que l'amour-propre est dans l'homme la cause de tous ses faibles, l'attaque sans relâche, quelque part où il le trouve ; et cette unique pensée, comme multipliée en mille manières différentes, a toujours, par le choix des mots et par la variété de l'expression, la grâce de la nouveauté.

L'on ne suit aucune de ces routes dans l'ouvrage qui est joint à la traduction des *Caractères* ; il est tout différent des deux autres que je viens de toucher : moins sublime que le premier et moins délicat que le second, il ne tend qu'à rendre l'homme raisonnable, mais par des voies simples et communes, et en l'examinant indifféremment, sans beaucoup de méthode et selon que les divers chapitres y conduisent, par les âges, les sexes et les conditions, et par les vices, les faibles et le ridicule qui y sont attachés.<sup>13</sup>

7 La Bruyère propose une troisième voie, face à deux types de discours discontinus et deux succès éditoriaux. Il entend se tenir à l'écart de l'esprit métaphysique des *Pensées*, qui proposent en même temps une anthropologie (une science de l'âme et des passions), une morale (traité des vices et des vertus) et une apologie (les *Pensées* s'assignent pour objectif de rendre l'homme chrétien). Il se distingue tout autant de l'armature moins philosophique des *Maximes*, dont l'élégance mondaine permet de faire varier l'expression de la traque systématique de l'amour-propre. Il fait par conséquent du concept de « mœurs » l'objet de savoir propre à son ouvrage. Celles-ci recourent les « âges, sexes, conditions », éléments auquel il faut ajouter l'intérêt porté à « l'intérieur de l'homme », soit ce dont Barbara Carnevali a proposé la définition suivante : « l'ensemble des modalités concrètes où se réalise la vie des hommes »<sup>14</sup>. Les *Caractères* sont ainsi l'expression précise d'une « science qui décrit les mœurs, qui examine les hommes, et qui

développe leur caractère »<sup>15</sup>. Les trois verbes choisis ici retracent le trajet qui conduit de l'observation empirique à la restitution de celle-ci au moyen de la description.

- 8 Révélatrice est en ce sens la proximité avec Molière, nettement revendiquée dans ce *Discours sur Théophraste* : elle établit certes l'indiscutable théâtralité présente dans les *Caractères*<sup>16</sup>, mais aussi elle inscrit la science des mœurs dans la filiation d'un genre qui a été, tout au moins en théorie, élevé au rang de modèle de pertinence esthétique et éthique<sup>17</sup>. La Bruyère partage avec Molière le vocabulaire de l'observation et de la peinture : le projet de peindre d'après nature trouve son origine dans l'esthétique de la comédie. Il n'est pas jusqu'à l'intention affichée de « faire rire les sages et les vertueux »<sup>18</sup> qui ne démarque celle de Molière de « faire rire les honnêtes gens ». La Bruyère se réfère ici au Molière dont les « doctes peintures » ont été canonisées par Boileau<sup>19</sup> et qui, moyennant qu'on passe sous silence tout un pan de son esthétique, peut venir en renfort des Anciens pour conférer une utilité morale aux Belles-Lettres, conformément à la tradition humaniste.
- 9 Les mœurs peuvent être représentées au moyen d'une large gamme formelle qui est listée à la fin de préface, dans un passage dont le détail terminologique est profondément remanié à partir de la quatrième édition :
- [...] quelques-unes de ces remarques le sont [courtes et concises], quelques autres sont plus étendues : on pense les choses d'une manière différente, et on les explique par un tour aussi tout différent, par une sentence, par un raisonnement, par une métaphore ou quelque autre figure, par un parallèle, par une simple comparaison, par un fait tout entier, par un seul trait, par une description, par une peinture [...]<sup>20</sup>
- 10 Pour subsumer les énoncés discontinus, La Bruyère utilise les termes de « réflexion » et surtout de « remarque ». S'il s'agit bien de désigner ainsi une unité textuelle de longueur variée, il s'agit surtout de définir un type de démarche, qui repose sur l'attention et le jugement de l'observateur. L'abandon du genre de la maxime au profit de la remarque n'est donc pas une simple option esthétique, mais une authentique posture éthique. En effet, la remarque repose uniquement sur la pertinence de l'observation<sup>21</sup>. Autant qu'en un genre, la remarque telle que l'élabore La Bruyère consiste donc en un rapport à la réalité. L'exercice de la raison peut dès lors devenir l'autorité sur laquelle s'appuie l'écrivain, une raison qui s'éprouvera en se confrontant aux entorses qui lui sont faites, « les vices », « les faibles », « les ridicules »<sup>22</sup>.
- 11 Tous ces écarts pourront être identifiés au moyen d'une écriture « sans beaucoup de méthode », qui ne relèvera ni de l'austérité religieuse de Pascal, ni de l'art de la formule prêté à La Rochefoucauld. Soit un ethos qui ne se confond pleinement ni avec l'ethos chrétien de l'un et de l'ethos mondain de l'autre, mais participe de l'un et de l'autre. « Pièces détachées », « réflexions » et « remarques » trouvent une ascendance tant dans les Proverbes perdus de Théophraste, mentionnés par Diogène Laërce, que dans ceux de l'Écriture Sainte. La Bruyère opère ainsi une délicate articulation entre des valeurs indéniablement marquées par l'esthétique mondaine, et un souci d'arracher l'écriture à l'insignifiance. Le seul « goût du siècle » ne saurait suffire s'il ne se porte sur des pratiques mises à l'épreuve par le temps et dignes de l'idéal moral atteint par l'Antiquité<sup>23</sup>. Cela se traduit par les inflexions apportées à l'atticisme, que La Bruyère cherche à revivifier en montrant à la fois l'ancienneté, l'universalité et la pertinence pour le présent. Il parvient ainsi à échapper à la possible accusation de pédantisme et d'érudition vaine, tout en défendant une certaine idée des Belles-Lettres, dans laquelle, comme le préciseront les ajouts des quatrième et cinquième éditions, domine le souci de « l'utilité

de plusieurs » et le « zèle de la vérité »<sup>24</sup>. Rappeler qu'« on ne doit parler, on ne doit écrire que pour l'instruction » est une réponse apportée à la dérive superficielle de la littérature moderne, qui fait qu'on ne lit plus « que pour lire »<sup>25</sup>.

- 12 Cet ensemble, posé dès la première édition, accorde donc une place centrale à la raison et au discernement. L'objet de l'écriture morale y apparaît indissociable de la figure de l'écrivain, garant de la pertinence de la représentation des comportements.

## Images de l'auteur : portrait du censeur en philosophe

- 13 Les qualités intellectuelles et morales prêtées à Théophraste se retrouvent dans le portrait diffracté de l'écrivain précisé dans le corps même de l'ouvrage à partir de la quatrième édition. En effet, celle-ci se caractérise par l'ajout de nombreuses remarques nouvelles, suscitées par la réception polémique des premières éditions.

- 14 Un remaniement de la préface rappelle ainsi la nécessité de la « censure » des contemporains, quelque déplaisir qu'elle puisse provoquer :

[...] comme les hommes ne se dégoûtent point du vice, il ne faut pas aussi se lasser de leur reprocher ; ils seraient peut-être pires, s'ils venaient à manquer de censeurs ou de critiques.<sup>26</sup>

- 15 La Bruyère introduit ainsi une inflexion déterminante dans l'éthos de l'écrivain de mœurs : si celui-ci demeure bien un spectateur, qui « remarque » les entorses faites à la droite raison, il affirme une intention réformatrice plus nettement marquée. Toutefois, dans la mesure où cette censure ne repose pas sur une autorité institutionnelle, il convient d'en assurer la légitimité en dressant le portrait diffracté d'une conscience douée de raison.

- 16 À cet effet, La Bruyère s'empare du terme de « philosophe ». En ayant recours à cette catégorie en voie de redéfinition<sup>27</sup>, il peut se tenir à l'écart de la philosophie professionnelle, alors assimilée à une scolastique stérile et abstraite, sans toutefois laisser aux Modernes la prérogative de cette nouvelle socialisation du savoir. Rappelons que Fontenelle, chef de file des Modernes, avait mis en scène une figure de philosophe, à la fois savant et mondain, dans les *Entretiens sur la pluralité des mondes* en 1686. La Bruyère entend pour sa part revenir à l'étymologie du terme, en lui donnant une coloration plus morale que sociale, dans la lignée de l'humanisme érasmien et de la « philosophie chrétienne » : sont ainsi alléguées des figures antiques associées à une parole à la fois libre et familière, Antisthène ou Socrate, et leur héritier moderne, Érasme, sous l'invocation duquel est placée cette quatrième édition<sup>28</sup>. En rappelant que le philosophe est « trivial comme une borne au coin des places »<sup>29</sup>, La Bruyère se réfère à la tradition cynique, précisément illustrée par l'*Éloge de la folie*<sup>30</sup>.

- 17 Conformément à cette tradition, et en cohérence avec les prérogatives attribuées à la remarque dans le *Discours sur Théophraste*, le philosophe, également dénommé « connaisseur », se caractérise à partir de cette quatrième édition par une discipline du regard :

Il ne faut pas juger des hommes comme d'un tableau ou d'une figure sur une seule et première vue ; il y a un intérieur, et un cœur qu'il faut approfondir : le voile de la modestie couvre le mérite, et le masque de l'hypocrisie cache la malignité ; il n'y a qu'un très petit nombre de connaisseurs qui discerne, et qui soit en droit de prononcer ; ce n'est que peu à peu, et forcés même par le temps et les occasions que la vertu parfaite, et le vice consommé viennent enfin à se déclarer.<sup>31</sup>

- 18 Ce philosophe ne peut se contenter de se faire le simple porte-parole des valeurs de son temps : il exerce à leur égard un magistère critique, qui démasque les pratiques fallacieuses d'un monde qui fonctionne à rebours de la raison. C'est donc par un lien intime à la vérité qu'il se détermine, si l'on en croit l'importante remarque ajoutée en 1689 à travers laquelle se précise cet ethos :

Le Philosophe consume sa vie à observer les hommes, et il use ses esprits à en démêler les vices et le ridicule ; s'il donne quelque tour à ses pensées, c'est moins par une vanité d'auteur que pour mettre une vérité qu'il a trouvée dans tout le jour nécessaire pour faire l'impression qui doit servir à son dessein. Quelques Lecteurs croient néanmoins le payer avec usure, s'ils disent magistralement qu'ils ont lu son livre, et qu'il y a de l'esprit ; mais il leur renvoie tous leurs éloges qu'il n'a pas cherché par son travail et par ses veilles : il porte plus haut ses projets et agit pour une fin plus relevée : il demande aux hommes un plus grand et un plus rare succès que les louanges, et même que les récompenses, qui est de les rendre meilleurs.<sup>32</sup>

- 19 Cette définition du philosophe met à distance la figure intéressée de l'auteur : La Bruyère exclut la figure légitime de l'écrivain du circuit social de la reconnaissance et de la distinction. La rétribution, pécuniaire ou symbolique, est ici comptée pour rien<sup>33</sup>. Au contraire, le philosophe se distingue par son esprit sacrificiel : il se consume et use ses esprits, tel un martyr de la morale chrétienne. Au lieu de relever de l'ornementation et de la virtuosité, la recherche stylistique est ainsi rapportée à une ascèse résultant de son désir de vérité et de l'attention qu'il porte au lecteur. La vanité d'auteur est ainsi récusee, au profit d'un dessein « haut », « relevé », « grand », « rare » : un projet sublime, que seule l'humilité rend possible. La compétence de ce philosophe n'est nullement institutionnelle, mais d'abord intellectuelle et morale.
- 20 Cet exercice de la parole s'oppose à son dévoiement, amplement établi dans nombre de remarques : le « métier » d'écrivain, qui réclame à la fois de l'esprit et d'application, se distingue radicalement de la « profession » de bel esprit<sup>34</sup>, syntagme dont les *Caractères* accompagnent l'évolution vers une connotation péjorative<sup>35</sup>. C'est ce qu'illustre tout particulièrement le caractère de Cydias, dans lequel on s'accorde généralement à reconnaître un portrait à charge de Fontenelle. « Composé du pédant et du précieux », ce personnage condense les figures d'auteur apparemment les plus dissemblables, celles-ci se rejoignant toutefois dans l'exercice d'un irrépressible amour-propre, signalé par la clause du portrait : « on n'aperçoit rien de grand que l'opinion qu'il a de lui-même ». Cet écrivain, qui se caractérise par son indifférence à l'égard de l'utilité et de la vérité – il « ne doit pas être soupçonné d'avoir en vue ni le vrai, ni le faux, ni le raisonnable, ni le ridicule »<sup>36</sup> – peut être considéré comme l'anti-modèle du philosophe. C'est également le cas des prédicateurs à la mode, qui dégradent l'art oratoire en le transformant en « spectacle », en « amusement » ou en « jeu »<sup>37</sup>, et sont à l'éloquence de la Chaire ce que les Modernes sont aux Belles-Lettres. Entre la première édition, dans laquelle figure cette remarque sur l'éloquence sacrée, et la huitième, dans laquelle apparaît Cydias, la corruption de l'éloquence a été étendue au domaine profane, c'est-à-dire celui dans lequel s'exerce le magistère de La Bruyère lui-même. Investir le champ littéraire se justifie donc à ses yeux comme un devoir pour suppléer à la fois au badinage des Modernes et à la dégradation de la Chaire.
- 21 La satire morale que propose La Bruyère en guise de censure se place donc sous le patronage explicite de Socrate, philosophe sans autorité dont les peintures font l'objet d'appréciations contradictoires :

On a dit de SOCRATE qu'il était en délire, et que c'était un fou tout plein d'esprit ; mais ceux des Grecs qui parlaient ainsi d'un homme si sage passaient pour fous. Ils disaient, quels bizarres portraits nous fait ce Philosophe ! quelles mœurs étranges et particulières ne décrit-il point ! où a-t-il rêvé, creusé, rassemblé des idées si extraordinaires ? quelles couleurs ! quel pinceau ! ce sont des chimères ; ils se trompaient, c'étaient des monstres, c'étaient des vices, mais peints au naturel ; on croyait les voir, ils faisaient peur. Socrate s'éloignait du Cynique ; il épargnait les personnes, et blâmait les mœurs qui étaient mauvaises.<sup>38</sup>

22 L'apparente folie de Socrate est en réalité l'expression de sa sagesse et de sa juste perception des folies des hommes. La Bruyère intègre à ce caractère la citation d'Érasme placée en épigraphe lors de cette même quatrième édition, afin de conjurer une tentation du discours moral, celle qui se complaît dans la violence et le ressentiment, qui animent certains philosophes cyniques, comme Diogène. Sans doute La Bruyère entend-il également distinguer sa démarche de celle de Boileau, dont les *Satires* se caractérisent par l'attaque *ad personam*. Socrate est ici celui qui remet les valeurs à leur juste place, et les choses et les êtres dans leur juste perspective, par un travail de redéfinition et de redescription, ce qui suppose un usage critique du langage. Il n'oppose pas au vice des valeurs abstraites, mais l'expression d'une réaction individuelle par rapport à laquelle chacun est invité à son tour à réagir.

23 Ainsi s'élabore une autorité laïque, qui repose sur le souci exclusif du bien public et l'indifférence à l'égard des critiques. Le philosophe tel que l'imagine La Bruyère ne souffre aucune concession à la vérité, au risque de susciter le rejet d'une partie du public, à commencer par ceux qui auraient le plus de profit à tirer de la lecture des *Caractères* :

Celui qui est riche par son savoir-faire, connaît un Philosophe, ses préceptes, sa morale et sa conduite, et n'imaginant pas dans tous les hommes une autre fin de toutes leurs actions, que celle qu'il s'est proposée lui-même toute sa vie, dit en son cœur ; je le plains, je le tiens échoué, ce rigide censeur ; il s'égare, et il est hors de route, ce n'est pas ainsi qu'on prend le vent, et que l'on arrive au délicieux port de la fortune : et selon ses principes il raisonne juste.

Je pardonne, dit *Antisthius*, à ceux que j'ai loués dans mon ouvrage s'ils m'oublient ; qu'ai-je fait pour eux ? ils étaient louables. Je le pardonnerais moins à tous ceux dont j'ai attaqué les vices sans toucher à leurs personnes, s'ils me devaient un aussi grand bien que celui d'être corrigés ; mais comme c'est un événement qu'on ne voit point, il suit de là que ni les uns ni les autres ne sont tenus de me faire du bien.

L'on peut, ajoute ce philosophe, envier ou refuser à mes écrits leur récompense ; on ne saurait en diminuer la réputation ; et si on le fait, qui m'empêchera de le mépriser ?<sup>39</sup>

24 Le philosophe se distingue ainsi du commun des hommes en incarnant des valeurs intellectuelles et morales profondément chrétiennes, qui traduisent, selon François-Xavier Cuche, une « sainteté laïque de l'écriture »<sup>40</sup>. C'est aussi un rapport aux lecteurs qui se définit à partir de cette quatrième édition, La Bruyère invitait à distinguer l'*admiration* pour un ouvrage d'esprit, qui est le fait des sots, de l'*approbation*, propre aux « gens d'esprit »<sup>41</sup>. La lecture des *Caractères* révèle ainsi la disposition profonde du lecteur.

## La lecture comme expérience morale

25 La difficulté de l'entreprise morale est mentionnée dès la première édition et les premières lignes du *Discours sur Théophraste*, dans lesquelles La Bruyère s'étonne du peu de réceptivité de certains lecteurs à l'égard des « ouvrages qui traitent des choses qui les touchent de si près, et où il ne s'agit que d'eux-mêmes »<sup>42</sup>. Cet aveuglement à l'égard de la

juste censure le conduit à comparer les traits de satire à « des injures dites à un sourd »<sup>43</sup>. Mais ici encore, la quatrième édition apporte des précisions majeures, destinées à disqualifier les critiques qui se sont élevées, inattentives selon l'auteur à sa profonde intention morale. Dans un ajout de 1689 à la préface, il entend ainsi « protester contre tout chagrin, toute plainte, toute maligne interprétation, toute fausse application et toute censure ; contre les froids plaisants et les lecteurs mal intentionnés »<sup>44</sup>.

- 26 La thématique du refus de lecture se double d'une thématization de la question des clés, qui occupera La Bruyère jusqu'au *Discours de réception à l'académie* et à sa *Préface*. La Bruyère renvoie en effet la responsabilité des lectures à clé sur ses lecteurs, puisqu'il les attribue à leur humeur maligne. Tout au long des polémiques sur la question des clés, La Bruyère refuse d'en admettre le principe : les lectures à clé ne sont, à ses yeux, que de « fausses et malignes applications »<sup>45</sup> : La Bruyère, répondant à ses détracteurs, ne se concentre que sur les effets négatifs d'une telle lecture. Il oppose en effet deux modes de lecture, qui sont également le fait de deux groupes sociaux de lecteurs : d'une part, la lecture religieuse, exercée par ceux qui entrent dans le dessein de l'ouvrage au point d'en percevoir l'économie secrète ; d'autre part, une lecture mondaine, fruit des « beaux esprits » qui décrivent l'intention morale de l'ouvrage en le réduisant à une simple galerie de portraits dont le sens s'épuiserait lorsqu'on retrouverait les originaux. Dans son *Discours de réception à l'Académie Française*, La Bruyère imagine, sous le nom de Théobalde, une figure du lecteur dont l'intérêt s'oppose à l'existence et à la légitimité d'une littérature morale :

Ainsi en usent à mon égard, excités peut-être par les Théobaldes, ceux qui, se persuadant qu'un Auteur écrit seulement pour les amuser par la satire, et point du tout pour les instruire par une saine morale, au lieu de prendre pour eux et faire servir à la correction de leurs mœurs les divers traits qui sont semés dans un ouvrage, s'appliquent à découvrir, s'ils le peuvent, quels de leurs amis ou de leurs ennemis ces traits peuvent regarder, négligent dans un livre tout ce qui n'est que remarques solides ou sérieuses réflexions, quoiqu'en si grand nombre qu'elles le composent presque tout entier, pour ne s'arrêter qu'aux peintures ou aux caractères.<sup>46</sup>

- 27 Les Théobaldes commettent ainsi deux erreurs de lecture : d'une part, ils sélectionnent les seules éthopées parmi les remarques proposées, d'autre part, ils se trompent d'application. Ils recherchent en effet les modèles de ces portraits dans le monde réel, prenant plaisir à la reconnaissance de telle ou telle personne de leur connaissance. Mais en se cantonnant à une lecture anecdotique, ils refusent aussi d'accorder un statut authentiquement moral au texte de La Bruyère<sup>47</sup>.
- 28 Comme le fait remarquer Marc Escola, les Théobaldes reprochent à l'auteur des *Caractères* « d'avoir délibérément spéculé sur la méchanceté des hommes et sur le plaisir qu'ils trouvent à dire, donc à lire, du mal de leur prochain »<sup>48</sup>. La Bruyère leur retourne l'accusation, en faisant d'eux des paradigmes de mauvais lecteurs : pour se dédouaner, en tant qu'auteur, de toute intention maligne, La Bruyère attribue aux Théobaldes la paternité de ce texte médisant : le mal qu'ils voient dans les *Caractères* est celui qu'ils pensent eux-mêmes de leur prochain. Il n'y a de clé que celle qu'on a la malveillance d'y mettre soi-même
- 29 Par conséquent, comme le souligne La Bruyère, les Théobaldes n'entendent, « ni la poésie, ni la figure »<sup>49</sup> : en termes aristotéliens, ces lecteurs se complaisent dans le particulier de la chronique au lieu de s'élever à la généralité, plus philosophique, de la poésie<sup>50</sup>. La critique esthétique à laquelle ils se livrent, pour dévaloriser la portée édifiante de

l'ouvrage sans renoncer au plaisir qu'ils y prennent, est ici la conséquence d'une tare morale : en cherchant à reconnaître autrui dans des représentations où ils devraient eux-mêmes se reconnaître, ils laissent libre cours à leur malignité. Le bon usage de la lecture figurale conduirait en effet à appliquer à soi-même les remarques proposées. Les mauvais lecteurs sont donc incapables d'élever leur esprit à la lecture méditative et réflexive à laquelle appelle l'indétermination des énoncés généraux<sup>51</sup>. Dans ces conditions, les *Caractères* revêtent une portée générale, susceptible d'applications particulières, mais il s'agit là de décisions herméneutiques dont le lecteur seul est responsable.

30 Pour La Bruyère, les Théobaldes incarnent ces lecteurs mondains, réticents à accorder aux *Caractères* un statut pleinement réflexif et figural. Ce faisant, ils se limitent aux remarques blessantes attribuées à un satiriste aigri et se ferment au protocole herméneutique qui leur permettrait de voir dans l'ouvrage la volonté d'être utile d'un moraliste plein de charité. Ces lecteurs s'adonnent au plaisir suspect de la reconnaissance et de la recherche de clés, plaisir qui ne conduit pas à l'instruction à laquelle vise l'ouvrage.

31 Tout au contraire, La Bruyère invite son lecteur à une compétition dans l'ordre du discernement et de l'exercice de la raison :

Ce ne sont point au reste des maximes que j'aie voulu écrire ; elles sont comme des lois dans la morale, et j'avoue que je n'ai ni assez d'autorité, ni assez de génie pour faire le Législateur [...] : ceux enfin qui font des maximes veulent être crus : je consens au contraire que l'on dise de moi que je n'ai pas bien remarqué, pourvu que l'on remarque mieux.<sup>52</sup>

32 Le refus d'écrire des « maximes » coïncide donc avec celui de tenir une certaine position énonciative : à côté de l'autorité politique ou religieuse, seul le génie, qualité intellectuelle et esthétique qui fait percevoir et exprimer la vérité de manière fulgurante, est susceptible de caractériser l'*ethos* de l'auteur de maximes. Pour leur part, les *Caractères* proposent un regard singulier sur le monde, qui s'élabore en même temps qu'il saisit son objet. Aussi les « remarques » ne peuvent-elles susciter la persuasion du lecteur qu'en entraînant ce dernier sur le parcours intellectuel déjà effectué par l'écrivain. « Rendre l'homme raisonnable », c'est faire de lui un bon lecteur, et seul un tel lecteur philosophe, meilleur « connaisseur », pourrait légitimement s'ériger en critique des *Caractères*.

33 En laissant subsister ces différentes strates sans les fondre dans un ensemble unique, La Bruyère invite le lecteur à chercher les lignes de force d'une réflexion imposée par la nature polémique propre au champ littéraire. Critique de lui-même, il assume de multiples fonctions – philologue, auteur à succès, philosophe chrétien, adversaire des Modernes – lesquelles se recoupent toutefois dans l'unité d'un projet, lié à l'affirmation d'une figure d'auteur qui lui donne sens. Ce projet, qui revendique l'utilité des Belles-Lettres, se tient résolument à l'écart des pratiques du « parnasse galant », tout en prenant acte des demandes spécifiques du public de son temps. C'est en ce sens que La Bruyère agence les nombreux modèles auxquels il se réfère.

34 On assiste par conséquent à l'institution d'un magistère moral et d'un authentique « pouvoir spirituel laïque » de la littérature, qui prélude au « sacre de l'écrivain » étudié par Paul Bénichou<sup>53</sup>. La Bruyère revendique son autorité de manière à inclure la nécessité de l'humilité chrétienne et le zèle à l'égard de la vérité dans des cadres strictement profanes et donc soumis à l'approbation du public. Il assure ainsi la maîtrise de son œuvre et de son image, afin de faire de l'interprétation l'objet même de la réflexion morale.

## NOTES

1. P. Dandrey, « Naissance de la critique littéraire au XVII<sup>e</sup> siècle ? », dans *Littératures classiques*, 86, 1, 2015, p. 5-16.
2. B. Parmentier, *Le siècle des moralistes*, Paris, Seuil, 2000, p. 149.
3. B. Parmentier, « Le droit à écrire. La Bruyère, Les Caractères et la critique », dans *Littératures classiques*, 86, 1, 2015, p. 183.
4. Cette *Préface* consiste en une réponse à l'académicien François Charpentier, qui, dans sa propre réponse au *Discours de Réception* de La Bruyère avait réduit les *Caractères* à une « agréable satire » et traçait un parallèle entre Théophraste et La Bruyère défavorable à ce dernier.
5. Sur l'histoire éditoriale de l'ouvrage, voir La Bruyère, *Les Caractères de Théophraste traduits du grec avec Les Caractères ou les Mœurs de ce siècle*, M. Escola (éd.), Paris, Honoré Champion, 1999, p. 43-56. Toutes nos références iront désormais à cette édition indiquée avec le sigle LB. On trouvera les principaux documents de la première réception des *Caractères* dans G. Mongrédien, *Recueil des textes et des documents contemporains relatifs à La Bruyère*, Paris, Éditions du CNRS, 1979.
6. Dans cette édition apparaît l'épigraphe « *Admonere voluimus, non mordere : prodesse, non laedere : consulere moribus hominum, non officere* ».
7. Voir E. Bury, « La Bruyère et la tradition des Caractères », dans *Littératures classiques*, supplément au n. 13, 1991, p. 7-9, et Id., « Rhétorique et philosophie morale : du prescriptif au descriptif », dans B. Pappasogli, B. Piqué (dir.), *Il prisma dei moralisti*, Roma, Salerno, 1997, p. 407-427.
8. « Discours sur Théophraste », LB, p. 85.
9. Cf. M. Escola, *La Bruyère I. Brèves questions d'herméneutique*, Paris, Champion, 2001.
10. P. Aubenque, *La prudence chez Aristote*, Paris, PUF, 1963, p. 37.
11. « Discours sur Théophraste », LB, p. 84.
12. Voir dans ce même *Discours* le portrait satirique des érudits, réduit à incarner un savoir inutile : « Quelques Savants ne goûtent que les Apophtegmes des Anciens [...] ils ne sont point touchés des hommes qui les environnent et avec qui ils vivent, et ne font nulle attention à leurs mœurs », Ibidem.
13. « Discours sur Théophraste », LB, p. 97-98.
14. B. Carnevali, « Mimesis et connaissance morale. La tradition de l'éthopée », dans *Annales Histoire, Sciences Sociales*, 65, 2, mars-avril 2010, p. 291-322.
15. « Discours sur Théophraste », LB, p. 83.
16. Voir notamment L. Van Delft, « La Bruyère et le burlesque » dans *CAIEF*, 44, 1992, p. 291-306.
17. Cf. E. Bury, « Comédie et science des mœurs : le modèle de Térence », dans *Littératures classiques*, 27, 1996, p. 125-135.
18. « Discours sur Théophraste », LB, p. 87.
19. Cf. N. Boileau, *L'Art poétique*, chant III, J.-C. Lambert, F. Mizrachi (éd.), Paris, Union Générale d'Éditions, 1966, p. 52.
20. « Préface des *Caractères* », LB, p. 156-157.
21. Cf. Fr.-X. Cuche, « Les marques de la remarque », dans J. Dagen, E. Bourguinat, M. Escola (dir.) *La Bruyère. Le métier de moraliste*, Paris, Honoré Champion, 2001, p. 125-141.
22. Sur la raison, voir aussi « De l'homme », 156, « La raison tient de la vérité, elle est une ; l'on n'y arrive que par un chemin et l'on s'en écarte par mille », ajout de la septième édition. Cf. J. Dagen, « Ce qui s'appelle penser, pour La Bruyère », dans *Littératures*, 23, automne 1990, p. 55-68.

23. Cf. l'éloge d'Athènes dans le *Discours sur Théophraste* et « Des ouvrages de l'esprit », 67, LB, p. 188.
24. « Préface », LB, p. 153. Voir aussi « Des ouvrages de l'esprit », 57, « L'on n'écrit que pour être entendu », LB, p. 184, et Fr.-X. Cuche, « La Bruyère et le métier d'écrivain : conscience professionnelle et exigences éthiques », dans J.-M. Baude (dir.), *Éthique et écriture*, Paris, Klincksieck, 1994, p. 3-15.
25. « Préface », LB, respectivement p. 152 et p. 154.
26. « Préface », LB, p. 151. Il s'agit d'un ajout de la quatrième édition.
27. Sur les conflits autour de la qualification de « philosophe » dans les années au cours desquelles écrit La Bruyère, voir D. Ribard. « Philosophe ou écrivain ? Problèmes de délimitation entre histoire littéraire et histoire de la philosophie en France, 1650-1850 », dans *Annales. Histoire, Sciences Sociales*, 55<sup>e</sup> année, 2, 2000, p. 355-388.
28. L'épigraphe qui apparaît à partir de la quatrième édition est empruntée à la *Lettre à Martin Dorp*, dans laquelle Érasme se justifie d'avoir eu recours à la rhétorique, et en particulier aux plaisanteries, pour traiter un sujet religieux.
29. « Des biens de fortune », 13, LB, p. 276.
30. E. Bury a rappelé l'importance de cette tradition, sur le plan de la pensée comme sur celui de la rhétorique, dans Id., « L'optique de La Bruyère », dans B. Roukhomovsky (dir.), *L'Optique des moralistes de Montaigne à Chamfort*, Paris, Champion, 2005, p. 249-267.
31. « Des jugements », 27, LB, p. 463.
32. « Des ouvrages de l'esprit », 34, LB, p. 171.
33. Mentionnons à ce sujet l'anecdote selon laquelle La Bruyère aurait renoncé à ses droits d'auteur pour aider à constituer la dot de la petite-fille de son imprimeur.
34. Au terme « métier » qui, dans « Des ouvrages de l'esprit », 3, est appliqué au travail de l'écrivain répond le terme de « profession » dans le portrait de Cydias.
35. A. Niderst, « Le Bel esprit », *L'esprit en France au XVII<sup>e</sup> siècle*, F. Lagarde (éd.), Paris-Seattle-Tübingen, Papers on French Seventeenth-Century Literature, 1997, p. 75-84.
36. « De la société et de la conversation », 75, LB, p. 269.
37. « De la chaire », 1, LB, p. 559. Cf. J. Truchet, « Place et signification du chapitre "De la Chaire" dans *Les Caractères* de La Bruyère », dans *L'Information littéraire*, 3, 1965, p. 93-101.
38. « Des jugements », 66, LB, p. 475-476. Dans une lettre à Gilles Ménage, La Bruyère laisse entendre que cette remarque est une réponse aux attaques dont les *Caractères* ont fait l'objet, voir LB, p. 738-739.
39. « Des jugements », 67, LB, p. 476. Ajout de la quatrième édition pour les deux premiers alinéas, de la cinquième pour le troisième alinéa.
40. F.-X., Cuche, « La Bruyère et le métier d'écrivain : conscience professionnelle et exigences éthiques », cit., p. 15.
41. Cf. « Des ouvrages de l'esprit », 36, LB, p. 171-172, ajout de la quatrième édition.
42. « Discours sur Théophraste », LB, p. 83.
43. « De l'homme », 14, LB, p. 408.
44. « Préface », LB, p. 153.
45. « Discours à l'Académie », LB, p. 634.
46. « Préface au discours de réception à l'Académie », LB, p. 615-616.
47. Sur ces questions, voir M. Escola, *La Bruyère I. Brèves questions d'herméneutique*, cit., p. 247-313.
48. Ibid., p. 249.
49. « Préface au discours de réception à l'Académie », LB, p. 613.
50. Voir les termes du chapitre 9 dans Aristote, *Poétique*, M. Magnien (éd.), Paris, Le Livre de Poche, 1990, p. 98-99.

51. Sur les divers modes de lecture des *Caractères* et leurs enjeux moraux, cf. Ch. Noille-Clauzade, « La Bruyère critique de ses critiques : les lectures à clefs ou l'invention du sens littéral », dans *Littératures classiques*, 54, printemps 2005, p. 77-86.

52. « Préface », LB, p. 156.

53. P. Bénichou, *Le sacre de l'écrivain, 1750-1780. Essai sur l'avènement d'un pouvoir spirituel laïque dans la France moderne*, Paris, Corti, 1973.

---

## RÉSUMÉS

Écrivain dépourvu de légitimité institutionnelle, le moraliste doit justifier sa prise de parole. En cet âge classique qui voit conjointement la naissance de la critique littéraire et celle de l'écrivain, *Les Caractères ou les mœurs de ce siècle*, proposent, dans l'évolution de leurs paratextes et dans les ajouts de remarques métalittéraires, la « généalogie d'une figure d'auteur » (M. Escola, dans La Bruyère, *Les Caractères*, Paris, Champion, 1999, p. 10). Mais comment La Bruyère assure-t-il sa compétence et sa légitimité à écrire sur « les mœurs de ce siècle » ?

La chronologie des textes critiques de La Bruyère met en évidence la variété des formes par lesquelles l'écrivain se fait critique de lui-même : *Discours sur Théophraste*, *Préface*, discours de réception à l'Académie, remarques insérées dans les chapitres (notamment « Des ouvrages de l'esprit » et « Des jugements »). Il est dès lors possible de dégager les enjeux de ces textes réflexifs : d'abord établir une généalogie et une poétique du « caractère » en revendiquant sources et modèles, ensuite élaborer une éthique de l'écriture à travers des représentations directes et indirectes de l'auteur et enfin proposer une rhétorique en interrogeant la figure du lecteur.

## INDEX

**Mots-clés** : La Bruyère (Jean de), moraliste, paratextes, classicisme, critique littéraire, autocritique